UZEIN
ENTRE TERRE ET CIEL

Quoi de neuf à Uzein ?

Votre Mairie est ouverte :
de 9h à 12h les lundi, mardi, jeudi et vendredi ;
de 13h30 à 18h les mardi et jeudi
Le maire reçoit sur rendez –vous :
Tél. 05 59 33 19 84
courriel: mairie.uzein@wanadoo.fr
Site internet : uzein.fr

AVRIL 2018

Séance du Conseil Municipal du 13 avril 2018 consacrée au BUDGET

1 Budget Général :

Adoption du compte de gestion et du compte administratif 2017
Le résultat à la clôture de l'exercice fait apparaître un résultat global de 238 993.17 €.
Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte administratif et le compte de gestion 2017.

Affectation des résultats de l'exercice 2017 : Les résultats de l'exercice 2017 seront affectés comme suit :
En recettes de Fonctionnement : 73 797.17 €
En dépenses d'Investissement : 128 733.94 € En recettes d'Investissement : 293 929.94 €
Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité des suffrages exprimés l'affectation des résultats de l'exercice 2017.

Adoption du budget primitif 2018 : Le budget primitif s'équilibre en section de fonctionnement, dépenses et recettes, à la somme de 1 041 373 € et en section d'investissement, dépenses et recettes, à la somme de 792 900,99 € soit un budget global de 1 834 273,99 €.

Le budget de la commune a une nouvelle fois subi la baisse de la dotation globale forfaitaire de l'Etat, soit une nouvelle perte de recette de 4 717 € par rapport à 2017.

Pour information : DGF 2014 : 168 025 € DGF 2015 : 150 309 € DGF 2016 : 130 789 €
DGF 2017 : 117 810 € DGF 2018 : 113 093 € soit une baisse de plus de 32.5 % entre 2014 et 2018.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	351 888	Atténuation de charges	10 000
Charges de personnel et assimilés	392 150	Produits des services du domaine	81 140
Autres charges de gestion courante	112 500	Impôts et taxes	595 048
Charges financières	34 550	Dotations – Subventions	174 674
Charges exceptionnelles	540	Autres produits de gestion courante	23 850
Dépenses imprévues	1 500	Produits exceptionnels et produits financiers	82 864
Total des dépenses réelles de fonctionnement	**893 128**	**Total des recettes réelles de fonctionnement**	**967 576**
Virement à la section d'investissement	148 245	Excédent de fonctionnement reporté	73 797
Total des dépenses	**1 041 373**	**Total des recettes**	**1 041 373**

SECTION D'INVESTISSEMENT

Crédits d'investissement	130 617,00	Crédits d'investissement	259 226,99
Reste à réaliser	256 696,00	Reste à réaliser	91 500,00
Autres charges de gestion courante	276 853,99	Excédent de fonctionnement	293 929,00
Déficit d'investissement (n-1)	128 734,00	Virement section fonctionnement	148 245,00
Total des dépenses	**792 900,99**	**Total des recettes**	**792 900,99**

TOTAL BUDGET

DEPENSES	1 834 273,99	**RECETTES**	1 834 273,99

Les principales opérations d'investissement retenues pour 2018 sont reprises ci-dessous :
o *Achats :* - Matériels « zéro phyto » ; - Filet Salle polyvalente ; - Eclairage festif ; - Chapiteau.
o *Bâtiments :* - Travaux sur les réseaux de télécommunication ; - Travaux d'isolation.
o *Poursuite des opérations en cours :* - Rénovation de la Salle des associations en restaurant scolaire provisoire ; - Rénovation du presbytère.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget primitif 2018.

2 Vote des taux d'imposition pour 2018 : Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité, d'augmenter les taux d'imposition des taxes directes locales de 1 % pour l'année 2018.

Taxes	Taux d'imposition communaux 2017	Taux votés pour 2018	Bases d'imposition prévisionnelles 2018	Produit correspondan
Taxe d'habitation	8.11	8.19	1 376 000	112 694
Foncier bâti	10.29	10.39	1 842 000	191 384
Foncier non bâti	47.60	48.07	64 400	30 957
Produit fiscal attendu				335 035

3 Budget Annexe : Multiple Rural :

Adoption du compte de gestion et du compte administratif 2017

Le résultat à la clôture de l'exercice fait apparaitre un résultat global de 32 675.16 €.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte administratif et le compte de gestion 2017.

Affectation des résultats de l'exercice 2017 :

Les résultats de l'exercice 2017 seront affectés comme suit :

En recettes de Fonctionnement : 32 675.16 € En dépenses d'Investissement : 11 162.33 €

En recettes d'Investissement : 11 162.33 € Adoption à l'unanimité.

Adoption du budget primitif 2018

Le budget primitif s'équilibre en section de fonctionnement, dépenses et recettes, à la somme de 50 675 € et en section d'investissement, dépenses et recettes, à la somme de 23 840 €.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget primitif 2018 du Budget Annexe Multiple Rural.

4 Budget Annexe : Vente de caveaux au cimetière :

Adoption du compte de gestion et du compte administratif 2017

Le résultat à la clôture de l'exercice fait apparaitre un résultat global déficitaire de 13 402 €.

Affectation des résultats de l'exercice 2017 : Les résultats de l'exercice 2017 seront affectés comme suit : En dépenses d'Investissement : 13 402 €

Adoption du budget primitif 2018 : Le budget primitif s'équilibre en section de fonctionnement, dépenses et recettes, à la somme de 13 402 €.

Adoption à l'unanimité des trois points

Informations Diverses

0 Retour sur le budget : Ce budget a été impacté suite à l'incendie du restaurant scolaire fin mai 2017 . Son équilibre a été possible par la maîtrise des dépenses de fonctionnement et par une gestion optimale des charges à caractère général. Comme les autres collectivités, la dotation globale forfaitaire de l'état enregistre une baisse de près de 5000 €, au chapitre des recettes.

Cette année, les élus ont décidé d'augmenter les taux d'imposition de 1 %, valeurs qui restent inférieures à celles des communes environnantes et à la moyenne départementale et nationale. Cette augmentation est une participation de la population au maintien et à la mise en place de services par la commune. La compensation intégrale de la taxe d'habitation (T.A) qui sera supprimée d'ici 3 ans, reste encore floue. L'autofinancement se trouve diminué de moitié. Cependant, par le biais d'un emprunt de 100 000 €, la commune continue à investir .

Les indicateurs financiers restent bons : le pourcentage frais de personnel/dépenses réelles de fonctionnement est de 45 %, 13,6 % pour le ratio annuité de la dette/recettes réelles de fonctionnement. Même réduit de moitié cette année, l'autofinancement permettrait de combler le capital de la dette en 3 ans et 4 mois.

A propos du sinistre : «Avec du temps et de la patience, on vient à bout de tout » : Onze mois après le sinistre du restaurant scolaire, l'expertise judiciaire est en cours. L'enveloppe d'indemnisation de relogement n'est toujours pas actée. Les travaux en cours de rénovation de la salle des associations, entrepris par la commune, devrait offrir à la rentrée prochaine un restaurant scolaire provisoire respectant la conformité et les normes de sécurité, d'hygiène et de travail pour les agents, avant d'envisager la reconstruction sur le site sinistré. La commune a engagé plus de 150 000 € suite au sinistre, ce qui a impacté le budget : l'autofinancement se trouve diminué de moitié, moins de 150 000 € contre 300 000 € de moyenne sur les 3 précédents exercices. Notre compagnie d'assurances Groupama nous a épaulés à hauteur de 95 000 €.

1 Rappels « RESPECT DU VOISINAGE » : * Pour la sérénité de tous, merci de respecter les horaires pendant lesquels vous pouvez effectuer des travaux de bricolage et de jardinage :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, - les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

* Le printemps et l'été sont propices pour fêter divers événements, n'hésitez pas à avertir vos voisins !

2 Sentiers des puits et PLR : Si le voisin n'a pas respecté le point1 ou si voulez vous dégourdir les jambes tout en vous informant de manière ludique, n'oubliez pas nos deux sentiers des puits. Les circuits au départ de la Place du lanot peuvent s'effectuer de l'endroit où vous voulez. Les plans sur le site ou en mairie.

3 Inscription à l'école d'Uzein : Votre enfant est né en 2015. Pensez à le pré-inscrire pour la prochaine rentrée scolaire, auprès de la directrice de l'école maternelle.

4 Cérémonie du 8 mai 1945 : La messe du souvenir aura lieu à l'église de Momas le mardi 8 mai à 10h. Ensuite, la cérémonie aux monuments aux morts se déroulera place de la mairie à Uzein à 11h30 et sera suivie d'un vin d'honneur.

5 Pique - nique du village : Invitation du Conseil municipal des enfants (CME) :

Le Conseil Municipal d'Enfants (CME) d'Uzein invite tous les habitants de la commune à la deuxième édition du pique-nique du village. Il aura lieu à la Place du Lanot le samedi 23 juin à partir de 11h30.

C'est l'occasion de passer un moment convivial et rencontrer de nouvelles personnes.

Chacun doit amener son propre pique-nique mais peut également apporter de quoi **partager**. Un barbecue sera à disposition pour faire cuire ses grillades. Quelques **jeux** seront mis à disposition mais les participants sont invités à amener les leurs, jeux d'extérieur comme jeux de société. En cas de mauvais temps, une solution de repli est possible.

L'évènement a été imaginé et organisé par les conseillers de l'école d'Uzein, élus chaque année pour apporter des améliorations à la vie de la commune. Le **CME** est accompagné par Vanina, animatrice des Francas 64. Les inscriptions se font en mairie.

Un autre projet est le fleurissement du centre d'Uzein le mercredi 9 mai à partir de 14h.

6 Aide au permis : L'obtention du permis de conduire est une étape souvent essentielle dans l'apprentissage de l'autonomie et de la citoyenneté de nos jeunes concitoyens. La nouvelle région Nouvelle-Aquitaine souhaite accompagner les jeunes dans ce parcours. Pour en savoir plus : aidepermisdeconduire.fr

7 Repas solidaire : pour la troisième année, les jeunes des aumoneries de l'enseignement public organise le repas solidaire, cuisiné avec des produits du commerce équitable et de l'agriculture de proximité. Cette soirée animée dont les bénéfices sont intégralement versés au Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD terre solidaire), aura lieu le samedi 2 juin à partir de 19h à la salle polyvalente. Tarifs : 15 € adultes, 6 € étudiants, lycéens, collégiens, gratuit pour les – de 12 ans Réservations au 05 59 30 79 01

8 Flexilis : service IDELIS de transport sur réservation : Ce transport sur réservation est un service complémentaire des lignes régulières du réseau IDELIS : une offre sur mesure accessible depuis votre domicile. La brochure disponible en mairie ou renseignements auprès du 05 59 14 15 16 (reseau-idelis.com) ou sur le site de la commune.

Retrouvez ce bulletin en version numérique sur le site dès le premier mercredi du mois.
D'autres articles illustrés sur le site uzein.fr. Ce mois d'avril : «le tournoi de pala » ; « les élus du CME au CM !» ; « Un budget impacté par le sinistre » ; ...

Informations des associations

1 Vide grenier de l'APE le dimanche 6 mai : L'Association des Parents d'Elèves de l'école d'Uzein organise son traditionnel vide-grenier ce dimanche 6 mai à la salle polyvalente. De nombreux exposants vous y attendent à partir de 9h00.

Vous pourrez également vous rafraîchir et vous restaurer auprès de la buvette. Les recettes de la journée permettront de financer les projets pédagogiques des différentes classes.

2 ALSH Le Petit Prince : L'accueil de loisirs « Le Petit Prince » sera ouvert cet été du **9 juillet au 03 août** et du **20 au 31 août 2018.** L'équipe d'animation concocte un programme d'activités et de sorties bien rempli pour chaque tranche d'âge : 3-5 ans, 6-7 ans, 8-12 ans. Il sera disponible en tout début du mois de juin. Cependant, n'hésitez pas à réserver dès aujourd'hui vos places par mail.

Depuis plusieurs années, l'association Le Petit Prince forme les futurs animateurs. Si vous cherchez une structure d'accueil pour réaliser vos stages (BAFA, CAP Petite Enfance, BPJEPS...), veuillez nous contacter par mail en envoyant un CV. L'équipe vous accompagnera dans la réalisation de votre projet.

L'association travaille actuellement sur un nouveau site internet pour remplacer l'actuel qui connaît des problèmes d'utilisation. Nous espérons pouvoir vous le faire découvrir le plus tôt possible.

Concernant la rentrée scolaire de septembre 2018 et les changements des rythmes scolaires, l'ALSH accueillera les enfants d'Uzein, Beyrie, Bougarber, Caubios et Momas, les mercredis de 7h30 à 18h30. Inscriptions et renseignements au 05 59 33 54 32 ou par mail clsh.uzein@orange.fr

3 Le moules/frites de Cantar per Cantar : Le groupe de chants polyphoniques "Cantar per Cantar" d'UZEIN, organise son 2ème Moules/Frites le samedi 26 mai prochain à partir de 19h30 à la salle polyvalente du village.

Il vous sera proposé un repas au prix de 5€ par personne, café compris.
Durant cette soirée, vous aurez la possibilité d'écouter l'excellent groupe d'Aire-sur-l'Adour "ITURRY LAGUNAK" et son répertoire espagnol, basque et quelques titres du groupe Nadau (voir flyer).
Vous pourrez également vous désaltérer à la buvette avec diverses boissons qui vous seront proposées. Alors n'oubliez pas de réserver vos places et venez nombreux partager ce moment festif avec nous!!!

4 Lescar Promotion Volley-Ball :

FEMININE 1 En complète reconstruction, elle évolue en Pré Nationale. La saison a été un peu difficile, avec quelques résultats encourageants mais nul sur le plan comptable. Chapeau à ces filles qui ont su rester unies jusqu'à la fin avec cette récompense ce dimanche, victoire 3/0 au JSA Bordeaux.Dernière rencontre le 6/05 à Lescar contre Brive
MASCULINS 1 Equipe promue en Pré Nationale, une seule défaite cette saison et donc la montée en Nationale 3 la saison prochaine. Par la suite, le 8/05 tournoi final de la coupe des Pyrénées, aux Fleurs, en ½ finale contre Anglet. Le 25/05 finale de la grande Ligue à Bordeaux contre le 1er de la zone Nord
MASCULINS 2 : Equipe promue en Régionale, reconstituée avec des jeunes, après une 1ère phase compliquée termine finalement 2ème des Playdowns en terminant sur une belle victoire à Périgueux 3/0. Place à la coupe des Pyrénées le 8/05 aux fleurs avec en ½ finale face aux fleurs de Pau
M15M Elite Après une place de 2ème avec un plus mauvais pointavérage derrière Talence participera à Mérignac le 13/05 au plateau final grande région.
M15M Proxi à 4 a fini champions Adour et ira le 13/05 disputer le plateau final Régional avec les autres départements
M13G Elite, championne régionale, se déplacera à Bordeaux y disputer le plateau final Grande Ligue le 20/05
M15F Elite En déplacement, elle rentre bredouille du Haillan ce dimanche. Il lui reste 2 journées pour terminer leur saison au milieu du tableau. Une bonne saison pour ces jeunes dont pour la plupart leur 1ere année de Volley
M15F Proxi Elle termine la saison à la 3ème place. Nous pouvons penser que l'absence de leur meilleure joueuse au dernier tournoi l'a certainement privée d'une 2ème voire 1er place.
M11 L'équipe 1 de cette catégorie est championne du 64 et termine 2ème en tournoi Adour qui leur offre le Billet pour le plateau final Régional sur Bordeaux le 13/05
Une saison très riche pour tous ces joueurs, un grand bravo à leurs entraîneurs et un grand **MERCI aux parents qui ont répondu présent pour les déplacements.**

5 Los GRAVASSERS (RAPPEL) : Journée Sportive/Cérébrale/FestiveSAMEDI 9 JUIN 2018

NOUVEAU !!! : possibilité de faire des équipes de jeunes (7 à 12 ans) sous la responsabilité d'un adulte référent,

3ième édition de la journée Sportive/Cérébrale/Festive, le samedi 9 juin 2018 de 8h30 à ...
Chaque équipe est : - composée de 5 concurrents, dont obligatoirement 2 féminines ou 2 enfants entre 8 et 15 ans
- présente sur le site toute la journée, doit fournir 1 ou 2 arbitres impartiaux durant un créneau horaire dans la journée (2 heures l'an passé), pendant que les autres partenaires feront une pause.
- Invitée à s'acquitter d'une inscription modeste de 20 €.
- Sollicitée pour faire plusieurs sports « tranquilles » + un quizz
- Obligée de venir avec sa bonne humeur, dans un but convivial et festif avant tout (possibilité de se déguiser).

Auberge espagnole le midi + Grillades et buvette organisé par les Gravassers le soir. 5€ par personne, inscriptions auprès de L. VERDIER 06.88.43.03.52 ou P.CASTET : 07.85.19.63.33

Réservé aux 16 premières équipes remplissant les conditions ci-dessus.

NOM de l'équipe : .....
Nom de l'adulte référent (surtout si équipe enfant) : .....
Téléphone du responsable ou référent : .....

NOMS Prénoms (souligner les 2 arbitres)	Né le :	Si Tee-Shirt Taille ?

Coupon à remettre dans la boite aux lettres des Gravassers. Renseignements auprès de L. VERDIER 06.88.43.03.52 ou P.CASTET : 07.85.19.63.33